

François Hollande et la restitution à la Bretagne des territoires volés

François HOLLANDE, ex, vient une fois de plus de prononcer quelques énormités, en forme de sophismes et de fausses raisons sur Nantes et la Loire Atlantique. Il est vrai que ces sophismes sont destinés aux Bretons, peuple le plus naïf de la terre, et que la sinistre affaire de 2014 – le dépouillement de 33 pour cent de leur richesse nationale – par répétition de l'amputation de la Loire Atlantique et de Nantes, territoires bretons depuis DOUZE SIECLES, s'est faite avec la complicité de plusieurs clients « bretons », qui ont menti, et violé leurs promesses électorales. Leurs noms sont connus, : pauvres humains , on se souviendra !

Quelques rappels cinglants, pour rafraîchir la mémoire de ces hommes :

» La France s'est construite sur la destruction de cinq cultures : les cultures bretonne, occitane, alsacienne, corse, flamande La France est une création militaire, faite de nations non homogènes « .

Michel ROCARD, ancien premier ministre de François MITTERRAND, confidence révélée par WIKILEAKS, faite en 2005 à l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Craig STAPLETON.

« Les Bretons sont les Juifs de la France », a écrit Herbert PAGANI. Rien n'est plus vrai. Par les persécutions dont ils ont été victimes, il aurait pu ajouter : ils en sont aussi les nègres. Il n'y a pas eu de Code noir en Bretagne, mais il y a eu pire : les invasions, les massacres, les viols, l'anéantissement de la dynastie et des institutions séculaires, la destruction de la langue et de la culture, le lavage des cerveaux, les troubles mentaux engendrés par l'acculturation, le remplacement d'une cruauté abominable d'une civilisation par une autre.

» LE TEMPS N'EST PLUS ou l'on pouvait hispaniser la Catalogne, comme LA TROISIEME REPUBLIQUE a francisé, AVEC SON ARMEE ET SES INSTITUTEURS, la BRETAGNE et le MIDI DE LA FRANCE. »

Arnaud LEPARMENTIER, journal le Monde, 15 novembre 2012, page 28.

EN DROIT INTERNATIONAL, la Bretagne n'est EN AUCUN CAS une partie de la France, pas davantage une » province » de l'inénarrable pays autoproclamé » des droits de l'homme », par l'effet d'une boursoufflure ridicule. Envahie, détruite, soumise, pillée de ses finances, de ses hommes, de ses talents, la Bretagne est et reste, au regard des PRINCIPES GENERAUX DU DROIT, et du DROIT INTERNATIONAL une colonie, c'est à dire UN PAYS OCCUPE. Rien d'autre. L'occupation d'un pays par la force, même de longs siècles après son invasion, NE CREE AUCUN DROIT AU BENEFICE DE L'ENVAHISSEUR, qui n'est rien d'autre qu'un voleur. La prescription n'existant pas en matière de crimes contre l'humanité, il ne reste à sa charge que l'obligation, extrêmement lourde en l'espèce, de REPARER les dégâts colossaux qu'elle a y a commis.

Louis MELENNEC, docteur en droit et en médecine, ex-enseignant des facultés de droit, Ex-Consultant près le Médiateur de la République (française), 2012.

Sonia Gameraff, présidente de l'association culturelle et cultuelle Israelite de Rennes : « En 1789, une annexion est mise en œuvre par la France ; le régime d'autonomie breton est supprimé, le pays est découpé puis administré par des gauleiters français, sous le nom de préfets ; les Bretons se voient interdire de voter leurs lois et leurs impôts ; la langue bretonne est bannie, et l'histoire de Bretagne est remplacée par l'histoire de France ».

Par son égoïsme, le colonisateur a échoué en tout, pollué tout ce qu'il a touché. La colonisation a pourri le colonisateur, et détruit le colonisé “

Albert MEMMI, Portrait du colonisé, Paris 1957, actuellement publié dans la collection folio.

« Que de régressions, de persécutions, de tueries perpétrées à l'encontre de ce peuple qui veut légitimement vivre sa culture, sa langue, dans son propre pays ! C'est un miracle qu'il soit toujours debout ! La France est en faillite morale et intellectuelle, elle éclatera du fait des différentes communautés qui la phagocytent. Le chemin sera long encore jusqu'à l'indépendance, mais elle est inéluctable. Vos recherches étaient mises au ban ; elles sont maintenant publiées ». HAZO NETANEL, Président de de l'Association Bretagne-Israël, 2010.